

# D'Arar à Plancus :

## notes d'iconographie ségusiave

Matthieu Poux

Les fouilles menées par A. Desbat sur le site du « pseudo-sanctuaire de Cybèle » à Lyon ont révélé de nombreux vestiges et objets liés aux origines de la colonie, qui avaient échappé un siècle durant à tous ses prédécesseurs. Parmi ces derniers figurent, notamment, une très rare monnaie commémorative émise par le fondateur de la colonie, ainsi que quelques fragments de statuettes en terre cuite vêtues d'un *cucullus* (Desbat, 2005, p. 47, p. 135). L'auteur en a tiré, individuellement, des analyses pertinentes qui sont susceptibles d'être élargies à d'autres documents et examinées dans une perspective syncrétique chère à celui qui l'a précédé dans l'étude de *Lugdunum*, A. Audin.

### Les six travaux d'Hercule en pays ségusiave

Le premier document correspond à une monnaie coloniale en orichalque émise par Plancus en 43 av. J.-C., qui compte parmi les quatre exemplaires retrouvés en Gaule (fig. 1a)<sup>1</sup>. Elle figure au droit la déesse tutélaire Copia, honorée dans la titulature de la colonie la tête ceinte d'une couronne murale. Le revers représente Hercule nu aux mains avec un taureau, sa massue posée au sol. D'abord identifié au taureau de Crète, ce dernier est interprété par A. Audin et P.-L. Couchoux (Audin, Couchoux, 1955, p. 49) comme une représentation du dieu-fleuve Acheloos dont la corne arrachée aurait été offerte à la colonie en guise d'emblème et gage de prospérité (*cornucopia*). A. Desbat (Desbat, 2005, p. 47) y voit une allégorie du Rhône enfin maîtrisé par Rome sur tout son cours, autant qu'une référence implicite à l'Hercule *Victor* de Tibur, patrie de la *gens Munatia*.

Moins connu est le prototype dont s'inspire ce motif, imité d'une série de monnaies thessaliennes représentant Thessalos dans la même attitude, domptant le taureau dans

les prairies du Pénée (fig. 1b)<sup>2</sup>. La référence au héros éponyme n'est pas fortuite puisqu'il est compté parmi les héraclides<sup>3</sup> et que Plancus est lui-même qualifié, en tant que fondateur de colonies, de nouveau Teucer dans l'ode d'Horace dédiée à sa gloire déclinante (*Ad Planc.*, I, 7). À l'aune de ce modèle, le choix délibéré d'un épisode renvoyant à la fois au contrôle des eaux de la Confluence et à la mythologie personnelle de Plancus constitue une hypothèse aussi convaincante que stimulante.

Sans remettre en cause cette interprétation, il est possible d'inverser la perspective pour proposer une autre lecture qui se superpose à la précédente. En effet, le même motif du héros aux prises avec les eaux impétueuses du fleuve peut être mis en regard avec une légende locale, rapportée par le pseudo-Plutarque (*De fluviis*, VI, 2, 1) pour expliquer l'origine du nom de la Saône :

« L'Arar est un fleuve de la Celtique qui a reçu ce nom parce qu'il s'allie au *Rhodanus*, où il se jette dans le pays des Allobroges. Il s'appelait auparavant Brigule ; puis il a changé de nom, et voici pourquoi : Arar, étant à la chasse, entra dans une forêt ; il y trouva son frère Celtibéros que des bêtes sauvages avaient tué ; dans l'excès de son chagrin, il se porta un coup mortel et se jeta dans le Brigule, et ce fleuve prit de lui, au lieu de son nom, celui d'Arar<sup>4</sup>. »

Comme Thessalos, Arar semble bénéficier d'une filiation herculéenne par l'intermédiaire de son frère Celtibéros dont le nom, très singulier dans ce contexte, fait écho à un commentaire d'Eustathe selon lequel « Celtus et Iber sont fils d'Héraclès et d'une femme barbare<sup>5</sup>. » S'il a évidemment tout du *topos*<sup>6</sup>, l'épisode pourrait éclairer d'un sens nouveau la scène figurée au revers de la monnaie de Copia, qui n'est pas sans évoquer certaines représentations d'Eu-

1. *RPC* 511 (Audra, 2006).

2. Notamment à Larissa, Pharcadon, Pherae, Tricca (La Tour, 1901, p. 91).

3. Né selon Phérécyde (*Historiac. Graece. Fragm.*, Didot, vol. I, p. 81) de l'union d'Héraclès et de Chalciopè.

4. *FGH*, IIA, p. 322-323, trad. J.-C. Decourt et G. Lucas (Decourt, Lucas, 1993 ; Goudineau, 1989, p. 33).

5. *Comm.* V, 76 et 281.

6. Hormis le mythe bien connu d'Égée, il rappelle celui rapporté par Tite Live (*Hist.* I, 3,8) de Tiberinus Silvius qui se noie dans l'Albula et lui donne son nom.

rope entraînée dans les flots<sup>7</sup>. L'allégorie figurée ne se rapporte-t-elle pas plutôt à la Saône qu'au Rhône ? Dans ce cas, le personnage aux prises avec la rivière doit-il être identifié uniquement à Hercule, ou également, au héros éponyme qui lui a donné son nom ? Il n'est pas forcément nécessaire de trancher : cette image a pu délivrer un message volontairement ambivalent, adressé aussi bien à un public romain féru de mythologie qu'à une population locale attachée à ses mythes fondateurs.

La figure mythique du héros luttant contre le courant se confond ici avec celle du *genius loci*, divinité topique fréquemment localisée dans une source ou un cours d'eau<sup>8</sup>. Ce génie de *Lugdunum* est représenté sur un *aureus* de Marc-Antoine frappé par P. Clodius Turrinus sous la forme d'un personnage ailé portant arc et caducée (fig. 2a). Ces emprunts à l'iconographie d'Apollon, de Mars et de Mercure désignent une divinité polyvalente aux attributs multiples, dans laquelle on a cru voir l'héritier du dieu Lug (Audin, Couchoud, 1955). Dans un tout autre registre, nudité guerrière et ailes démoniaques évoquent les attributs héroïques d'une entité surnaturelle revenue d'entre les morts, que le portrait de Marc Antoine permet d'identifier à un avatar d'Hercule, fréquemment associé au triumvir dans les textes et sur le monnayage<sup>9</sup>. Particulièrement éclairante est la comparaison avec un *aureus* frappé la même année par L. Livineius Regulus (*RRC* 494/2a) : un portrait d'Antoine identique et assorti de la même légende y est associé au revers à Hercule trônant, armé d'une lance et d'un glaive (fig. 2b). Cette panoplie atypique, la représentation du rocher sous la forme d'une ou plusieurs sphère(s) et la présence d'un bouclier symbolisant le *gorgoneion* appuyé contre le rocher, renforcent l'analogie avec le *numen* représenté sur l'exemplaire lyonnais.

Une statuette d'Héraklès en bronze de tradition étrusque, anciennement découverte au Fort de Loyasse, atteste l'introduction précoce en territoire ségusiave de ce héros civilisateur par excellence, patron de nombreuses cités auquel Diodore attribue la fondation d'Alésia<sup>10</sup>. Si le génie de *Lugdunum* n'en possède pas les attributs classiques (peau de lion et massue), il présente en revanche ceux d'un Hercule gaulois aux traits apolliniens, représenté sur certains bas-reliefs équipé d'un arc et d'un carquois<sup>11</sup> et sur le pilier de Mavilly, sous la forme d'un dieu ailé portant la peau du loup sur l'épaule, levant sa massue de la main droite pour faire jaillir une eau souterraine<sup>12</sup>. Le fait qu'il porte une couronne radiée plutôt que murale

appuie l'analogie avec Apollon, dieu guérisseur associé en Gaule comme Hercule aux sources curatives. Probable équivalent de la divinité celtique Ogmios ou Smetrios, ce dernier y assume la fonction spécifique de dieu frappeur « libérateur des eaux », qui fournit une autre clé de lecture du combat figuré sur la monnaie de Plancus.

Cette identification bénéficie d'un dernier argument dans la lecture  $\alpha\upsilon\phi\tau\omicron\gamma\lambda\upsilon\pi\phi\omicron$  retenue par A. Audin et P.-L. Couchoux (Audin, Couchoux, 1955) à partir du suffixe [...]LYPHIO qui précède l'acclamation FELICITER sur le médaillon d'Amator. Cet *hapax* n'apparaît qu'une seule fois, chez le Pseudo-Plutarque (*Moralia*, 1156 b), pour désigner une pierre miraculeuse livrée par le fleuve Sagaris en Phrygie. Or, ce même auteur fait allusion, dans le passage qui fait suite au mythe de la noyade d'Arar, à une pierre réputée agir sur les fièvres, livrée par les sources de la Saône<sup>13</sup>. L'épithète « autoglyphe » est-elle là pour rappeler que l'image du génie figuré sur le médaillon se confond avec celle du cours d'eau et de son héros éponyme<sup>14</sup> ?

Selon A. Audin et P.-L. Couchoux (Audin, Couchoux, 1955, p. 53), le génie de Lyon pourrait constituer la réplique d'une statue monumentale dont A. Desbat (Desbat, 2005, p. 49) postule qu'elle se dressait à l'origine... au bord de la Saône, à l'emplacement de l'Homme de la Roche. Dans cette hypothèse, la date très précoce de l'émission semble exclure qu'il s'agisse d'une œuvre romaine. Ne faut-il pas plutôt y voir un hommage des communautés indigènes au héros éponyme Arar revenu d'entre les morts, réincarné sous la forme du fleuve qui a englouti son corps, dont les vertus curatives soulignées par le pseudo-Plutarque renvoient aussi bien à la figure d'Hercule qu'à celle d'Apollon ?

L'hypothèse d'un emprunt à la tradition légendaire locale plutôt qu'au répertoire mythologique romain, où cette représentation hybride peine à trouver sa place, expliquerait pourquoi elle n'a pas survécu au processus de romanisation : le *genius Lugduni* représenté en 197 sur les monnaies d'Albinus ou au III<sup>e</sup> siècle sur le médaillon d'Amator ne porte plus que la couronne murale, la haste et la *cornucopia*, attributs génériques beaucoup plus conformes à l'image classique du *genius coloniae* (fig. 2c).

La figure tutélaire d'Hercule apparaît sur un autre monnayage ségusiave, frappé lui aussi vers 43 av. J.-C.<sup>15</sup> Il s'agit des monnaies LT 4622 à légende SEGVSIAVS/

7. Par exemple sur une monnaie de Soloi en Cilicie (*SNG* 5875), dans une posture très semblable.

8. Darembert, Saglio, *Genius*, p. 1493, n. 6.

9. Plutarque, *Ant.*, 4 ; Appien, *BC*, III, 19.

10. *Bibl. hist.*, IV, 19 ; F. Perrin in Poux, Savay-Guerraz, 2003, p. 22-23.

11. Cf. par exemple Esp. 7-5658 (Saverne), Esp. 06-4913 (Trèves), Esp. 8-5940 (Homburg-Duntzweiler).

12. Esp. III, 2067. *RE*, Hercules, p. 592 ; Hatt, 1983, p. 196-198.

13. Decourt, Lucas, 1993, p. 68 : « À la source de ce cours d'eau, on trouve une pierre à peu près semblable à un grain de sel, qui agit merveilleusement sur les fièvres quartes quand on l'applique sur les parties gauches du corps à la lune descendante. »

14. L'origine commune des deux mentions rend cette hypothèse plus convaincante que la référence aux ammonites spiralées et au culte de Cybèle asiatiques immigrés à Lyon (Audin, Couchoux, 1955, p. 60 *sqq.*).

15. Date retenue par E. Babelon et R. Turcan, sur la base des prototypes monétaires républicains et d'un exemplaire découvert dans le trésor de Chantenay (Nièvre), daté de 39 av. J.-C.

ARVS, qui ont fait l'objet d'une analyse très détaillée de la part de R. Turcan (Turcan, 1980), puis de B. Fischer (Fischer, 2006). Son attribution aux Ségusiaves a longtemps été contestée mais semble désormais assurée par la découverte du seul exemplaire connu en contexte à Lyon-Fourvière<sup>16</sup>. Comme l'ont relevé la plupart des auteurs, le style et les thématiques relèvent d'une iconographie romaine (fig. 3a). Le demi-dieu y figure en compagnie d'un petit personnage encapuchonné dans un *cucullus* et dressé sur un piédestal à la manière d'une statue votive<sup>17</sup>. L'avvers comme le revers empruntent à plusieurs prototypes<sup>18</sup>, dont les détails ont été recombinaés par le graveur de sorte à recréer un motif original. Selon B. Fischer, la scène vise à « vanter les mérites de la romanisation » incarnée par un Hercule civilisateur, massue tournée vers le sol en signe de paix, en tant que bienveillant protecteur de la petite « idole indigène » symbolisant la Gaule en général et le peuple ségusiave en particulier. Cette vision rejoint celle de la défaite du dieu-fleuve Acheloos, symbolisant le Rhône conquis par l'occupant romain.

Il semble possible, là encore, de proposer une lecture alternative. Le nom d'ARVS gravé au revers rappelle phonétiquement celui de l'infortuné chasseur mentionné dans le récit du pseudo-Plutarque<sup>19</sup>. Sa position désigne clairement le personnage de gauche, dont les attributs herculéens présentent plusieurs points communs avec ceux figurés l'*aureus* au génie de Lyon et la monnaie de Copia (nudité héroïque, massue posée au sol). Davantage que la puissance civilisatrice des armées romaines, ils caractérisent probablement une divinité topique assimilée aux eaux ségusiaves. Le *genius cucullatus* qui lui fait face appuie cette lecture sans qu'il soit nécessaire de remettre en cause l'identification, proposée par R. Turcan, d'un dieu indigène guérisseur équivalent à Télésphore, compagnon naturel d'un *Hercules salutaris* protecteur des sources curatives.

La divinité guerrière représentée à l'avvers est identifiée à Mars, par analogie avec le prototype romain dont il s'inspire. Si le portrait est relativement fidèle à l'original, la lecture de la légende SEGVSIAVS est discutable puisque les deux dernières lettres en sont clairement détachées – le S terminal se confondant avec le fer de lance pour former « une sorte de carnyx » (Turcan, 1980, p. 333). Féminin ou masculin, l'ethnique Segusia(vus) qualifie selon toute probabilité une divinité affectée à la

protection du territoire (Beck). De nombreux auteurs ont relevé sa parenté avec le théonyme Segeta honoré sur les sanctuaires de Moingt (*Aquæ Segetæ*), par un *titulus* peint sur une coupe de Roanne et une inscription gravée sur un poids de Feurs. Tous deux sont en effet formés sur la même racine \**seg-*, qui signifie « la victoire ». Au prix d'une simple inversion des dentales s et t, il apparaît facile de passer de Segeta à Segusia.

L'inversion des voyelles ne pose pas davantage problème, comme en témoigne l'homophonie avec la légende SEGISV des petits bronzes LT 4633, frappés dans les années 40 avant notre ère et également attribués aux Ségusiaves (fig. 4a)<sup>20</sup>. Le revers comporte un aigle aux ailes déployées qui peut être interprété comme un symbole d'allégeance aux armées romaines. L'avvers montre une tête de face qui imite l'exceptionnel masque de Méduse figurant sur un denier émis en 47 av. J.-C. par un certain... L. Plautius Plancus, le propre frère du fondateur de *Lugdunum*, adopté par la *gens Plautia*, proscrit et exécuté en même temps que Cicéron (fig. 4b)<sup>21</sup>. Prémonitoire ou posthume, cet hommage atteste des liens de clientélisme qui unissaient les Ségusiaves à la famille de Plancus, dont le gentilice apparaît à la même époque sur un monnayage rutène<sup>22</sup>.

Il est possible que les trois variantes Segusia/Segisu/Segeta se réfèrent à la même entité polyade, tout à la fois hydronyme, théonyme et ethnonyme à l'instar du nom des Séquanes et de la Seine. L'hypothèse d'une juxtaposition au droit et au revers de deux divinités tutélaires, de Segusia(vus)/Segeta attachée à la Loire et ses affluents d'une part, d'un Hercule Ar(ar)us incarnant les eaux de la Saône d'autre part, s'accorderait bien avec la géographie ségusiave. Plus que le Rhône, ces deux cours d'eau structurent un territoire dont J.-C. Béal (2007) a bien montré qu'il s'étendait à l'est jusqu'à la plaine de l'Ain. Ces bassins fluviaux séparés par les Monts du Lyonnais ont pu constituer à l'origine des *pagi* indépendants, réunis ou séparés au fil des conflits et des alliances. La réunion des deux (des trois ?) divinités vise peut-être à rappeler les liens qui les unissent, à l'instar de ces monnaies aquitaines évoquant la filiation commune des Bituriges Vivisques et Cubes par la simple juxtaposition des légendes abrégées OYI[βισκοι] et KOY[βοι] (Hiernard, 1997). Plutôt que de signifier la mainmise de Rome sur la cité, l'association des deux entités fluviales ne visait-elle pas, au contraire, à affirmer la continuité territoriale d'une *civitas* amputée

16. Fouille du « pseudo-sanctuaire de Cybèle », pièce identifiée et reproduite par A. Audra in Poux, Savay-Guerraz, 2003, p. 116 ; Genechesi, 2012.

17. À l'exemple de celle exhibée lors des fêtes de Diane représentées sur une peinture d'Ostie conservée au musée du Vatican.

18. Principalement, d'un denier frappé par C. Antius Restio en 46-47 av. J.-C. (fig. 3c ; RRC 970/Crawford 445/1A).

19. Le dédoublement syllabique Arar trahit un nom composé du suffixe (pré-)celtique *-ar* commun à de nombreux hydronymes (à commencer par *Isara*, l'Isère) et du préfixe *are-* qui exprime un lien de proximité : soit littéralement, « près d'Arus ». Une ligature Ar(ar)us est également envisageable. Colbert de Beaulieu identifie le personnage à un magistrat monétaire ou un chef d'origine ségusiave : *Notes d'épigraphie monétaire gauloise*, IV, EC.11, 1964-1965, p. 46-69.

20. Aux quatre pièces anciennement recueillies au Crêt-Châtelard, à Essalois, à Saint-Germain-Lespinnasse et à Bollène s'ajoute désormais la découverte d'un exemplaire dans les fouilles du quai Saint-Vincent à Lyon, qui porte à trois le nombre de pièces retrouvées dans le périmètre de la cité (Genechesi, 2012, p. 443).

21. RRC 959. Valère Maxime, VI, 8, 5.

22. Monnaies LT 4794-4795 à légende L. Munat(ius) Attalus.





Figure 1 – Monnaie coloniale en bronze à portrait de Copia RPC 511 ; b. prototype du revers (drachme de Larissa)



Figure 2 – a. Aureus de P. Clodius Turrinus au Genius Lugduni ; b. Aureus de L. Livineius Regulus RRC 494/2a à l'Hercule trônant  
c. Médaillon d'Amator (fragments)



Figure 3 – a et b. Monnaies en argent LT 4622 à légende SEGVSIASV/ARVS ; c. Prototype du revers : denier de C. Antius Restio RRC 970



Figure 4 – a. Monnaie en bronze frappé LT 4633 à légende SEGISV ; b. Prototype du revers : denier de L. Plautius Plancus RRC 959

de son quart oriental suite à la création de *Lugdunum* ? À moins qu'elle n'en commémore le partage, effectué sous l'égide d'un Hercule bienveillant symbolisant la colonie établie au bord de la Saône ?

Ces entités se retrouvent peut-être dans certains documents d'époque plus tardive, si l'on se fie à l'analyse faite par P. Veyne (Veyne, 1959) de l'autel dit du « suévotaure » conservé à Beaujeu. La divinité féminine qui trône au centre de la scène et reçoit le sacrifice est encadrée de part et d'autre par deux personnages en buste, figurés bouche ouverte à la manière de fontaines et interprétées comme « des personnifications de la Saône et du Rhône ». Elles sont rapprochées des deux figures barbues représentées sur un médaillon d'applique crachant de l'eau au pied de la tutelle de Lyon, également identifiées à des « bustes de fleuves » par P. Wuilleumier et A. Audin (*ibid.*, p. 88). Leur nom n'étant pas précisé par l'épigraphie, il peut tout aussi bien s'agir de la Loire et de la Saône, pendant des figures de Mars et d'Hercule gravées sur la monnaie ségusiave de 43.

Des liens symboliques conservés entre la colonie et son arrière-pays ségusiave après cette date témoignent peut-être, à Lyon, les *genii cucullati* extraits des fosses augustéennes du pseudo-sanctuaire de Cybèle, comblées de reliefs de banquet dont A. Desbat (Desbat, 2005, p. 134-135) suggère qu'ils ont pu se tenir dans le cadre de cérémonies religieuses. Ces répliques miniatures de la statue dressée sur les pièces SEGVSIAS/ARVS ont pu faire l'objet d'un culte entretenu au cœur même de la colonie, destiné à célébrer l'unité des divinités ancestrale du territoire et leur compatibilité avec le panthéon romain. On touche là au problème des modalités de dévolution du territoire colonial, dont une majorité d'historiens admettent qu'il a pu être librement consenti, moyennant finance ou par le truchement des liens de clientélisme qui unissaient les Ségusiaves au gouverneur de la Chevelue en 43

av. J.-C. On peut imaginer, dans ce contexte, que l'Hercule qui fait face au *cucullatus* sur la même monnaie incarnait, au-delà du génie de la colonie, son fondateur en personne, bienveillant protecteur de la cité selon l'interprétation qu'en ont donnée R. Turcan et B. Fischer. C'est dans le même sens qu'il convient d'interpréter l'hommage contemporain rendu par les Ségusiaves au frère adopté de Plancus et de façon plus générale, toute une série de légendes monétaires destinées à entretenir une subtile confusion entre les divinités en charge de la protection du territoire, de sa colonie et de la *gens munatia*.

## Conclusion

Cette nouvelle lecture ne prétend pas se substituer à celles qui ont été proposées précédemment. Les deux lectures ne s'excluent pas et sont complémentaires. Comme l'exprimait déjà H. de la Tour, la monnaie de Plancus promet aux nouveaux colons et aux populations qui les accueillent sur leur sol « l'abondance, la tranquillité, le bonheur, sous une protection puissante, invincible. » Maîtrise du fleuve, protection, pacification et unification du territoire, prospérité et salut des populations sont effectivement les principales tâches qui semblent avoir été dévolues à Hercule en pays ségusiave, dont la présence est trop récurrente pour qu'il soit possible d'y voir la seule manifestation du triomphalisme romain. Qu'il soit incarné par l'*Hercules Victor* de Tibur ou par un *genius loci* héritier de la figure mythique d'Arar importait finalement peu. Ces images délivraient un message implicite et ambivalent, que *coloni* et *incolae* étaient libres interpréter à l'aune de leurs propres références culturelles et mythologiques. Il est donc parfaitement légitime qu'antiquisants et celtisants en fassent de même aujourd'hui, pour peu qu'ils ne se départissent pas de la rigueur scientifique dont a fait preuve A. Desbat tout au long de sa carrière<sup>23</sup>.

23. Cet hommage, inspiré par une matière qu'il maîtrise mieux que quiconque, ne manquera pas d'interpeller son esprit critique : *feliciter habeas propitium*, avec toute mon amitié et ma reconnaissance !

## BIBLIOGRAPHIE

AUDIN A., COUCHOUD P.-L.

1955 : Le génie de Lyon et son culte sous l'Empire romain, *Revue de l'histoire et des religions*, t. 148, n° 1, p. 44-67.

AUDRA A.

2006 : « Trouaille d'une monnaie de L. Munatius Plancus sur le site dit du "sanctuaire de Cybèle" à Lyon (5<sup>e</sup>) », *BSFN*, 10, décembre 2006, p. 265-266.

BÉAL J.-C.

2007 : « Les territoires des Cités antiques : notes de géographie historique en région lyonnaise », *Revue des Études anciennes*, 109, p. 5-26.

DECOURT J.-C., LUCAS G. (DIR.)

1993 : *Lyon dans les textes grecs et latins : la géographie et l'histoire de Lugdunum de la fondation de la colonie (43 avant J.-C.) à l'occupation burgonde (460 après J.-C.)*, Lyon, Maison de l'Orient (Travaux de la Maison de l'Orient, 23), 173 p.

DESBAT A. (DIR.)

2005 : Lugdunum. *Naissance d'une capitale*, Catalogue d'exposition, Musée gallo-romain de Lyon, 15 octobre 2005-8 mai 2006, Gollion, Infolio éd.

FISCHER B.,

2006 : « Deniers romains et imitations gauloises », in CHAMPEAUX B., CHASSIGNET M., *Aere perennius, Hommage à Hubert Zehnacker*, Paris, PUPS.

GENECHESI J.,

2012 : Les monnayages gaulois et marseillais découverts en vallée du Rhône : circulation monétaire et approche économique, Thèse d'archéologie et de numismatique, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, 2012.

GOUDINEAU C. (DIR.)

1989 : *Aux origines de Lyon*, Lyon, ALPARA (DARA, 2, Série lyonnaise, 1), 128 p.

HATT J.-J.

1983 : Apollon guérisseur en Gaule. Ses origines, son caractère, les divinités qui lui sont associées – chap. II, *RACF*, t. 22, fasc. 3, 1983. p. 185-218.

HIERNARD J.

1997 : « Bituriges du Bordelais et Bituriges du Berry : l'apport de la numismatique », *Revue Archéologique de Bordeaux*, p. 61-65.

LA TOUR H. (de)

1901 : « Note sur la colonie de Lyon, sa fondation, le nom de son fondateur et son premier nom, d'après sa première monnaie », in *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 45<sup>e</sup> année, n° 1, p. 82-100.

POUX M., SAVAY-GUERRAZ H. (DIR.)

2003 : *Lyon avant Lugdunum*, Catalogue d'exposition du musée de la Civilisation gallo-romaine, Lyon, mars-novembre 2003, Gollion, Infolio, [Lyon], Département du Rhône.

TURCAN R.

1980 : « Une représentation de dieu gaulois sur les monnaies ségusiaves », in *Mélanges de littérature et d'épigraphie latines, d'histoire ancienne et d'archéologie. Hommages à la mémoire de Pierre Wuilleumier*, Paris, Les Belles-Lettres (Coll. d'études latines, série scientifique, 35), p. 331-347.

VEYNE P.

1959 : « Le monument des Suovétauriles de Beaujeu (Rhône) », *Gallia*, t. 17, fasc. 1, p. 79-100.